

Procès-verbal du Conseil d'administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion extraordinaire du 4 juillet 2024, 15 h, par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Jonathan Savoie, vice-présidence exécutive
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Nathalie Goguen, représentante des officiels
Liam Couturier, représentant Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences : Edith Morin, vice-présidence interne

1) Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 15 h.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par le représentant Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La représentante des entraîneurs propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par le représentant Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

5) Changement aux règlements des tournois d'improvisation

Le comité ad hoc a priorisé une correction dans le document de règlements des tournois d'improvisation quant au format à adopter lors de tournois rassemblant 7 équipes puisque le texte actuel est contradictoire et ne permet pas la création d'un horaire pour la tenue du Zèbre d'Or où 7 équipes sont inscrites. Un document a été partagé au CA avec les changements à cette section permettant le choix entre un tournoi à 3 matchs garantis ou à 4 matchs garantis. Ces changements donnent aussi des directives claires pour la création d'horaire dans les deux cas.

La présidence propose que la correction apportée au document de règlement tel que recommandé par le comité ad hoc soit adopté. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

Puisque le Zèbre d'Or sera un tournoi un à 7 équipes, le CA déterminer s'il optera pour présenter un tournoi à 3 matchs garantis plutôt que de 4 matchs garantis par équipe. Considérant les coûts importants liés à la location de salle, et les contraintes de temps, passé de 11 à 14 matchs préliminaires seraient un peu trop pour l'organisation. Il faudrait débiter le tournoi tôt le samedi matin pour tenir tous ces matchs et ça pourrait nuire à l'expérience des équipes qui devraient jouer si tôt.

La présidence propose que le Zèbre d'Or offre un tournoi à 3 matchs garantis par équipe pour éviter des coûts supplémentaires et assurer une meilleure expérience pour les équipes participantes. Appuyé de la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

Enfin, le comité ad hoc pourrait proposer d'autres changements au document de règlement lors de l'exercice habituel. Ce point-ci devait simplement être voté au plus vite pour permettre la tenue du Zèbre d'Or.

6) Clôture de la réunion

La représentante des entraîneurs propose la clôture de la réunion à 15 h 08.